

REVUE UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

RUDH

15 décembre 1993

Vol. 5 N° 7-8

ISSN 0937-714X

Pages 217-296

- 1. DOCTRINE**
- Frédéric SUDRE et al.** – Institut de droit européen des droits de l'homme, Montpellier
Chronique de la jurisprudence de la Cour EDH / Première partie : janvier-mai 1993 217
- Constance GREWE**, Caen
L'arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale allemande du 12 octobre 1993 sur le Traité
de Maastricht : l'Union européenne et les droits fondamentaux 226
- 2. JURISPRUDENCE**
- Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg**
- 25. II. 93 – Visites domiciliaires et saisies douanières non conformes aux articles 8 et 6 § 1 CEDH /
Funke c. France 232
- 25. II. 93 – Visites domiciliaires et saisies douanières en violation de l'article 8 / *Crémieux c. France* 236
- 25. II. 93 – Visites domiciliaires et saisies douanières en violation de l'article 8 CEDH / *Mialhe c. France* 238
- 16. XII. 92 – Perquisition d'un cabinet d'avocat en violation de l'article 8 CEDH / *Niemietz c. Allemagne* 241
- 27. XI. 92 – Restrictions du droit des parents de visiter leurs enfants éloignés par l'autorité publique
en violation de l'article 8 CEDH / *Olsson c. Suède (n° 2)* 244
- 25. V. 93 – Condamnation d'un témoin de Jéhovah pour prosélytisme enfreint l'article 9 CEDH /
Kokkinakis c. Grèce 251
- 28. VIII. 92 – Condamnation d'un homme politique pour diffamation en violation de l'article 10 CEDH /
Schwabe c. Autriche 261
- 19. IV. 93 – Défaut de lecture approfondie du dossier par un juge du Tribunal fédéral n'enfreint pas
l'article 6 § 1 CEDH / *Kraska c. Suisse* 266
- 16. XII. 92 – Impartialité du juge de la détention et du juge du fond / *Sainte-Marie c. France* 269
- 25. II. 93 – Durée excessive (douze ans et dix mois) d'une procédure pénale / *Dobbertin c. France* 271
- 16. XII. 92 – Défaut de motivation d'un arrêt d'une cour militaire et brièveté du délai de recours /
Hadjianastassiou c. Grèce 274
- 25. IX. 92 – Refus de commettre d'office un avocat devant la Cour de cassation / *Pham Hoang c. France* 277
- 25. IX. 92 – L'obligation de principe d'un condamné de rembourser les honoraires de trois avocats
commis d'office conforme à l'article 6 CEDH / *Croissant c. Allemagne* 279
- 25. III. 93 – Châtiment corporel à l'école n'enfreint pas l'article 3 / *Costello-Roberts c. Royaume-Uni* 282
- Cour constitutionnelle fédérale allemande, Karlsruhe**
- 12. X. 93 – Traité de Maastricht sur l'Union européenne conforme à la Constitution 286
- 3. DOCUMENTATION**
- Conseil de l'Europe, Strasbourg**
- 9. X. 93 – Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 32 Etats membres du Conseil de
l'Europe : *Déclaration de Vienne* sur la réforme de la CEDH, les minorités nationales et
le plan d'action contre le racisme 293
- Parlement européen (PE), Strasbourg**
- 22. IV. 93 – Obligation de la mention de la religion sur la carte d'identité grecque non justifiée 296



Editions N. P. Engel

Kehl

Strasbourg

Arlington, Va.